

Rapport
d'activité

20
22

partageons
nos chemins

ARASOL

Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois



De la demande à la délivrance d'une prestation financière, combien de collaborateurs ou collaboratrices sont susceptibles d'intervenir dans un même dossier ?

11

intervenant-e-s

La réceptionniste

L'assistant-e social-e pour le 1^{er} entretien

Le ou la généraliste en assurances sociales

L'enquêteur s'il y a suspicion de fraude

Le ou la gestionnaire administratif-ve

Le secteur subsidiarité pour le contrôle

La conseillère en insertion

Le secteur logement

Les collègues de l'équipe sociale

Le ou la responsable d'unité

Le service contentieux



Population couverte par l'ARASOL au 31.12.22:

68'587
personnes



Un-e gestionnaire socio-administratif-ve verse en moyenne par année

930'000
francs



Quel est l'âge moyen des bénéficiaires RI ?

32
ans



Qui est orienté sur l'unité commune ?

Tout nouveau requérant RI sera orienté vers l'Unité commune, s'il est susceptible de retrouver un emploi salarié et n'a pas droit à d'autres prestations d'assurances.



Quelles sont alors ses chances de retrouver un emploi ?

un peu plus de la moitié (50,4%) des bénéficiaires qui sont suivis à l'Unité commune l'ont quittée pour un emploi au cours de 2022. Ce résultat est réjouissant !

Éditorial

En 2020, l'ARASOL amorce des changements importants en s'organisant de manière à être plus flexible et ouverte aux préoccupations de la population de l'Ouest Lausannois. En 2021, elle se relève de la crise COVID, dont elle garde un enseignement majeur: aller au-devant de celles et ceux qui n'osent recourir à ses prestations. En 2022, elle concrétise son projet de Porte d'Orientation Sociale.

Le présent rapport d'activité en donne les détails.

Le résultat des efforts fournis au cours des trois années écoulées peut se symboliser par l'image d'une corde, en construction et en mouvement. Au sens propre, une corde est un assemblage long, flexible, résistant, de section circulaire, composé de fils tressés ensemble dont on se sert comme outil pour lier, attacher, hisser, etc. Celle de l'ARASOL est constituée de deux fils solides :

- **La mutualisation des compétences de tous les métiers œuvrant pour l'Institution**
- **L'amélioration de l'accueil, de l'orientation, et la rapidité de la prise en charge**

Torsadés ensemble, ces deux liens forment un soutien fiable et sécurisant. Ils permettent aux collaboratrices, collaborateurs de l'ARASOL et aux bénéficiaires de partager leurs chemins. Pour nous avoir permis de progresser et de réaliser nos objectifs, pour la confiance qu'il m'a accordée, pour la qualité de nos échanges, pour la générosité des communes qu'il représentent, je remercie le Comité de Direction de l'ARASOL et le Conseil Intercommunal.

Je remercie surtout mes collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement, leur flexibilité, leur motivation. Elles et ils ont su s'adapter aux différents changements, sans jamais se détourner de leur mission. Que toutes et tous entendent ici l'expression de ma vive reconnaissance.

Christophe MILARDI, Directeur

Le Mot de la Présidente

Le Comité directeur de l'ARASOL (CODIR) s'est réuni sept fois en 2022. En plus du traitement des affaires courantes de l'association intercommunale, ses préoccupations se sont portées sur la problématique de l'accès au logement en augmentant la dotation en personnel de ce dernier. A l'instar du canton, le nombre d'expulsions augmente dans notre région et demande un suivi de ces situations de plus en plus chronophage dans le but de trouver des solutions de relogement pour nos habitant-e-s.

La création et la mise en œuvre de la POS (décrite dans ce rapport d'activité) a été un sujet d'importance pour le CODIR. Si le nouveau statut du personnel est déjà en vigueur, il est toujours examiné par la commission du personnel avec laquelle des négociations sont en cours.

Enfin, le prochain projet d'envergure sera l'élaboration de la nouvelle grille salariale sur le modèle cantonal Decfo-Sysrem déjà appliqué dans plusieurs régions d'action sociale du canton. Une étude sera réalisée en 2023 sur la réorganisation de la direction qui verra trois de ses cadres sur cinq partir à la retraite d'ici la fin de 2024.

Les locaux du CSR et les bureaux de la rue de l'Eglise-Catholique 3 deviennent exigus. L'idée serait de regrouper le personnel sur un même lieu. Malheureusement les opportunités de location de locaux commerciaux répondant au budget de l'association sont très rares. En attendant, des solutions ergonomiques sont implémentées au coup par coup.

Le CODIR se joint à moi pour remercier tout le personnel de l'ARASOL qui travaille avec implication et professionnalisme pour le bien des habitant-e-s précarisé-e-s de notre région.

Nous le remercions de suivre les défis liés à la réorganisation du travail pour une délivrance des prestations sociales qui prenne en considération une meilleure accessibilité de ces dernières pour notre population.

Nous remercions l'équipe de direction qui ne compte pas son temps pour répondre aux multiples défis de notre région d'action sociale qui couvre un territoire en constante évolution démographique avec une caractéristique principalement multiculturelle.

Nous pouvons également remercier le canton qui, par son écoute, répond avec compréhension à nos diverses demandes financières en vue d'améliorer la délivrance des prestations sociales.

Pascale Manzini, Présidente



la porte d'orientation sociale

L'ARASOL regroupe un grand nombre de métiers et de compétences. Leur synergie permet de donner une réponse complète aux questions d'ordre social, financier et assurantiel. Forte de ce constat et sensibilisée par la question du non-recours aux prestations, notre région d'action sociale est la première du canton à avoir mis en place une Porte d'Orientation Sociale (POS).

- Assurer à toutes les citoyennes et tous les citoyens de la région un accès facile, immédiat, équitable et convivial à des informations personnalisées
- Orienter les personnes au sein du dispositif d'action sociale cantonale et l'élargir à l'ensemble des prestations communales et associatives de la région
- Eviter la détérioration des situations sociales dans une visée préventive.

Telles sont les intentions de la POS, ouverte depuis le 1^{er} décembre 2022.

Engagée le 1er mars 2022 comme chargée de projet à 50%, Mme Sapho Wuethrich a mené à terme la création de la POS, en respectant les délais et les coûts. Conceptualiser le projet, trouver des locaux, former un réseau de partenaires, rationaliser l'occupation des bureaux ont été les principaux défis qu'elle a su relever. Un grand merci à elle et aux collègues qui l'ont accompagnée dans cette difficile entreprise. Pour offrir sans délai des informations ciblées et répondre aux questions de toute personne franchissant son seuil, la POS est dotée de deux réceptionnistes, deux assistants sociaux et deux généralistes en assurances sociales, selon un tournus établi.

Elle abrite également le secteur logement. Elle réserve un espace de travail aux gestionnaires administratif-ve-s, aux partenaires extérieurs et aux représentant-e-s des associations régionales qui souhaitent tenir une permanence dans nos locaux.

La POS ne doit pas être vue comme une structure supplémentaire, mais comme la nouvelle réception générale de l'ARASOL. La première porte d'accès à toutes nos prestations. Ainsi, il n'appartient plus au bénéficiaire de chercher à quelle porte frapper, CSR ou Agence d'Assurances Sociales. Par la même entrée, il obtiendra une prestation financière et/ou sociale, une information, un appui social, une orientation sur un service extérieur, etc.

En adoptant le principe d'un premier accueil ouvert à toutes et tous, sans rendez-vous, nous espérons:

- Faciliter l'accès aux prestations : une seule adresse, un seul numéro de téléphone, pour un simple renseignement ou un accompagnement social de longue durée
- Améliorer l'image du service social. L'ARASOL est au service des habitant-e-s de l'Ouest Lausannois, quelle que soit leur situation familiale, économique et sociale
- Atteindre un large public pour ne laisser personne en détresse.



Ensemble pour
de meilleures
prestations, au
plus près de la
population, nous
partageons
nos chemins.

Ressources humaines

Le personnel de l'ARASOL se compose pour l'essentiel d'une trentaine de travailleurs sociaux et d'une quarantaine de collaborateurs administratifs spécialisés dans les assurances sociales et le revenu d'insertion. Ils sont épaulés par une équipe de cadres et de collègues en charge des services support. Au total, 86 personnes représentant 70 EPT (dont un quart d'hommes) s'activent quotidiennement à Renens pour remplir la mission de l'ARASOL. La moyenne d'âge des collaborateurs est de 40 ans et l'ancienneté moyenne de 10 ans, ce qui témoigne d'une excellente capacité de l'institution à fidéliser son personnel.

Un peu plus d'un collaborateur sur deux a choisi de télétravailler durant un jour de la semaine afin de s'épargner des trajets chronophages et fatigants et de mieux concilier vie professionnelle et privée. Cette mesure nous a également permis d'optimiser

le taux d'occupation de nos surfaces de bureaux et l'utilisation de nos salles d'entretiens, qui deviennent une ressource très recherchée.

En 2022, cinq collaborateurs ont quitté l'ARASOL, dont un correspondait à un départ à la retraite et 4 à un départ volontaire, ce qui représente un taux de rotation de moins de 6%. Ce faible taux témoigne d'une santé institutionnelle encourageante. Tous nos recrutements menés pour remplacer notre personnel ont pu être effectués sans frais, par le biais de publications sur notre site internet ou sur le réseau social LinkedIn.

Un effort important a été engagé sur la révision du système de rémunération de l'ARASOL, vieux d'une vingtaine d'année, pour le moderniser et lui permettre de mieux s'aligner sur le système salarial du Canton. Ce projet conséquent se poursuivra sur toute l'année 2023.



Nombre de collaboratrices et
collaborateurs : pour 70 EPT

86



Mesures d'insertion sociale

MIS = mesure d'insertion sociale

MIS T = mesure d'insertion sociale de transition, vers une formation

Nbre bénéficiaires ayant suivis une MIS en 2022

Type contrat	Nb personnes
MIS Individualisées	47
MIS Socio-professionnelles	166
MIS Familles	36
MIS de transition	74
MIS Capacités de base	28
MIS Préservation de la situation économique	28
MIS 50 ans et plus	4
MIS rétablissement du lien social	53



436

Nombre de personnes
ayant bénéficié d'une
ou plusieurs MIS, ou MIS T
en 2022

Nb de contrat de mesures

MIS Individualisées	86
MIS Socio-professionnelles	237
MIS Familles	44
MIS de transition	97
MIS Capacités de base	46
MIS Préservation de la situation économique	35
MIS 50 ans et plus	8
MIS rétablissement du lien social	77
Total	630

JAD // Jeunes Adultes en Difficulté

 172

Au 31.12.22 on dénombre 172 dossiers JAD 18-25 ans ouverts. Parmi eux, 59 sont inscrits dans le dispositif JAD.

 97

MIS de transition ont été octroyées en vue d'obtenir une formation.

Projet « zéro seuil d'accès »

Destiné aux jeunes de 14 à 25 ans qui n'ont pas eu recours aux prestations sociales, ce projet pilote a vu le jour en janvier 2021. Il réunit des représentants de la DGCS, des communes de l'Ouest-lausannois, de l'ARASOL et de l'ARASPE.

Il a pour objectif d'identifier les situations de jeunes en rupture sévère, pour certains avant même qu'ils ne terminent leur scolarité. De leur proposer des solutions concrètes, de les aider, dans une optique de prévention. De les sortir de la marginalité et créer un lien Etat-citoyen.

Ainsi, il est possible, pour les jeunes identifiés « zéro seuil d'accès » de s'écarter du cadre normatif afin de leur faciliter l'accès aux prestations de l'ARASOL. Pour notre région, 12 jeunes ont participé à ce programme depuis son lancement. A ce jour, 6 sont encore suivis.

2022	Nb JAD aidés
Bussigny	22
Chavannes-près-Renens	34
Crissier	36
Ecublens	28
Renens	97
Villars-Ste-Croix	1
St-Sulpice	1
Autres	24
Total	243



partageons
nos chemins.

Agence d'Assurances Sociales



Nombre de passages à l'AAS (jusqu'au 30.11.2022)

9'994



Nombre d'appels reçus en moyenne, par mois à l'AAS

832



Nombre de familles bénéficiant des Prestations Complémentaires Familles

560



Nombre de personnes bénéficiant des Prestations Complémentaires AVS/AI au 31.12.22:

2'848



Nombre de subsidiés à l'assurance maladie au 31.12.22

29'192

Les bénéficiaires RI ont été contactés par téléphone afin de fixer un rendez-vous à leur convenance. Des séances de groupes (10 personnes au max) ont ensuite été programmées pour expliquer l'action LAMaL et les possibilités de choisir un modèle d'assurance avantageux.

Nombre de subsidiés à l'assurance maladie par commune

	Nb de subsidiés
Bussigny	3'973
Chavannes-près-Renens	4'149
Crissier	3'901
Ecublens	5'251
Renens	11'213
St-Sulpice	514
Villars-Ste-Croix	191
Total général	29'192

RI et prestations sociales

Evolution des **dépenses brutes** (totalité des prestations qui ont été versées aux bénéficiaires) **et nettes** (coût final à charge de la facture sociale, après encaissement de prestations en faveur des bénéficiaires)

Résultat global (paiement)	2020	2021	2022
Dépenses brutes	33'451'684.90	33'070'993.54	32'607'599.15
Dépenses nettes	27'088'930.26	26'013'603.94	27'475'452.08

Evolution du nombre de ménage ayant bénéficié du Revenu d'Insertion

Dossiers payés (paiement)	2020	2021	2022
Nombre de ménages	1'862	1'702	1'712
Ouverts	540	444	752
Fermés	539	511	865

Répartition par commune et par tranche d'âge des personnes aidées.

Nombres de bénéficiaires RI par catégorie d'âge en 2022	Bussigny	Chavannes-près-Renens	Crissier	Ecublens	Renens	St Sulpice	Villars-Ste-Croix	Autres*	Total
-15	91	106	86	80	280	5		45	693
15-17	16	21	19	8	44	3	1	8	120
18-25	22	34	36	28	97	1	1	24	243
26	5	5	5	6	18	1		7	47
27-49	136	138	137	119	425	15	3	95	1068
50+	80	82	84	83	264	7		30	630
Total général	350	386	367	324	1128	32	5	209	2801

*écart dû aux changements d'adresses non encore effectués (arrivées récentes) ou aux départs en cours d'année.



Nombre d'appels reçus en moyenne, par mois au CSR

821



Nombre de passages au CSR (jusqu'au 30.11.2022)

10'254

Le logement

Notre secteur
logement est actif
sur trois niveaux



La Justice de Paix prononce une ordonnance d'expulsion donnant un délai au locataire pour quitter son logement. La plupart du temps, en raison de non-paiement du loyer. Un rattrapage des arriérés peut alors éviter l'exécution forcée d'expulsion (expulsion effective du logement).

Le taux d'annulation des ordonnances d'expulsion a été de 52,17% en 2022, notamment grâce à l'intervention rapide du secteur logement.

Le secteur logement relève la qualité des différentes relations tissées avec tous les partenaires logement du canton, de l'Ouest lausannois et des associations telles la Croix-Bleue et l'Association romande contribuant à l'insertion et à l'intégration des migrants (ARCIM).

1. Prévenir la perte du logement
2. Gérer les situations de crise liées à la perte du logement
3. Stabiliser la situation en veillant au « savoir-habiter »

	ordonnances d'expulsion	exécutions forcée
Bussigny	8	2
Chavannes-près-Renens	8	4
Crissier	5	3
Ecublens	8	2
Renens	17	8
St-Sulpice	0	0
Villars-Ste-Croix	0	0
Total ARASOL	46	19

Prestations	Indicateurs	Données 2022	Données 2021	Evolution en %
Prévention à la perte du logement	Nb de rattrapage d'arriérés loyer (bénéficiaires RI)	34	12	183
	Nb de casuels RI par AS CSR	9	5	80
	Nb de casuels par TSL (hors RI)	11	3	267
	Nb d'arrangements de paiements	4	1	300
	Nb d'interventions liées au savoir-habiter	17	13	31
Gestion de crise (perte logement)	Nb de sollicitations pour cas de sous-locations	9	5	80
	Nb d'entrées à l'hôtel	77	22	250
	Nb de sorties d'hôtel	69	27	156
	Nb d'avis d'expulsions traités	58	50	16
	Nb d'entrées dans des baux communaux	4	2	100
	Nb de sorties de baux communaux	6	1	500
	Nb d'interventions pour situations EVAM	15	6	150
Stabilisation du logement	Nb de résiliations ordinaires	5	1	400
	Nb de visites à domicile	59	35	69
Appui social et mobilisation à la recherche d'un logement	Nb de bénéficiaires du secteur logement	93	35	166
Autres tâches annexes	Nb de séances réseau	12	9	33

Consultation juridique CSP

La permanence juridique a débuté le 12 janvier 2022 à la rue de l'Industrie 1 à Renens. Elle mobilise une juriste et une collaboratrice du service de l'accueil du CSP. Les consultations individuelles de suivi ont lieu sur place avant et après la permanence. Véritable plus-value pour la population, les communes de l'ARASOI sont les seules à offrir une permanence sans rendez-vous dans leur région.

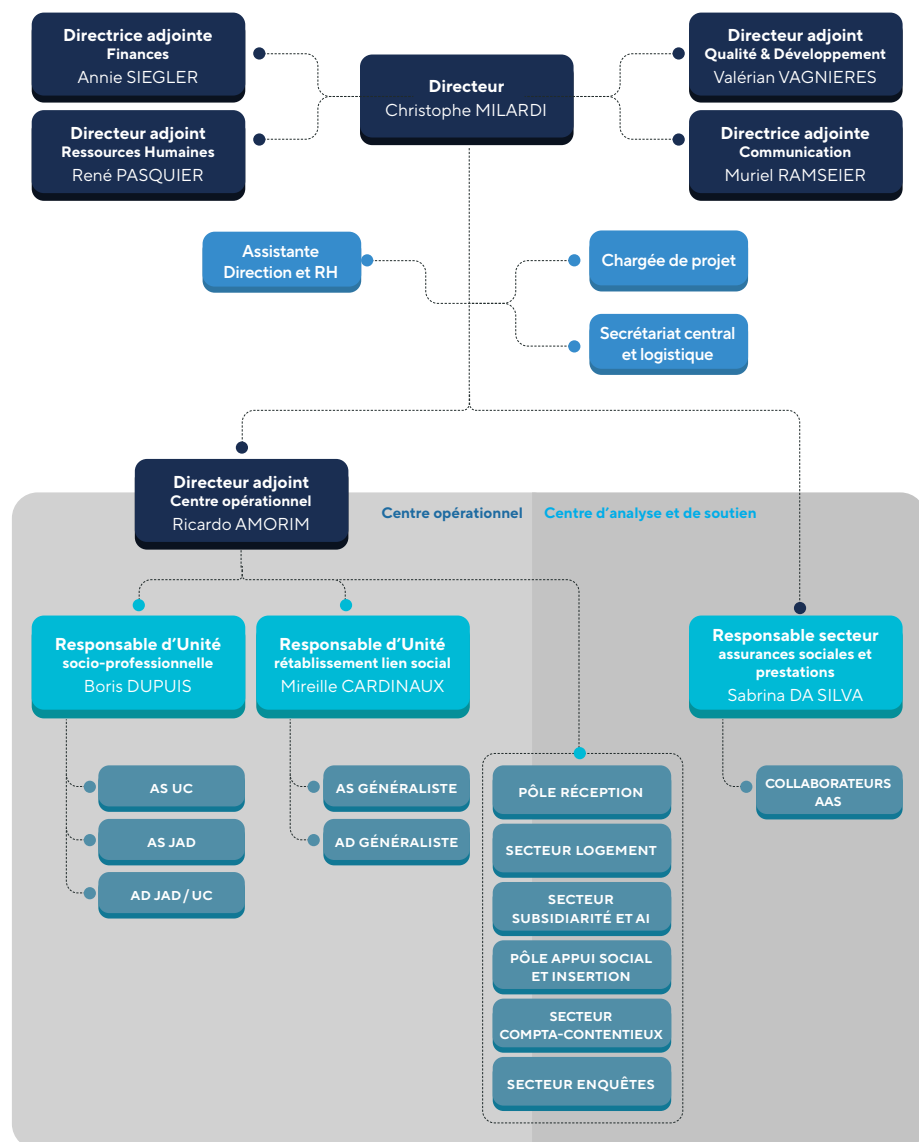


Total des prestations juridiques délivrées à des habitant-e-s de l'ARASOL

	Lausanne	Renens	Total
Nombre de consultations données	169	75	244
Nombre de renseignements juridiques	207	176	383
Nombre de renseignements non juridiques		27	27



Organigramme de l'ARASOL



De la part des membres du comité de direction



Pour Mme Karine CLERC, Municipale à Renens.
L'ARASOL est l'organe qui permet de soutenir la population et de lui garantir l'accès aux prestations sociales. Rendre visible la précarité, ne laisser personne de côté sont des objectifs à poursuivre. Tout comme de sensibiliser les organes cantonaux aux réalités régionales et à leur évolution.



M. Olivier MATTHEY, Municipal à St-Sulpice.
A rejoint le comité de direction il y a une année. Il salue l'arrivée de la POS et relève l'efficacité, le professionnalisme et le sérieux des personnes qui travaillent à l'ARASOL dans la gestion de dossiers complexes.



Mme Patricia SPACK ISENRIK, Municipale à Bussigny.
A apprécié de suivre l'évolution du projet POS, les moments d'échange entre les membres du CODIR et la bonne ambiance au sein du personnel de l'ARASOL. Au vu de l'augmentation des problématiques en lien avec le logement, elle souhaite que ce secteur se développe afin d'être en mesure d'assumer entièrement le rôle qui lui est dévolu.



Mme Nicole CATTANO, Municipale à Villars-Ste-Croix.
Sa Commune n'aurait pas l'infrastructure nécessaire pour fournir autant de prestations. Dès lors, pouvoir s'appuyer sur l'ARASOL est pour elle primordial.

Instances politiques

Membres du comité de Direction au 31.12.22 (législature 2021-2026)

Pascale MANZINI, Présidente, Ecublens
Patricia SPACK ISENRIK, Bussigny
Eduardo CAMACHO-HÜBNER, Chavannes-près-Renens
Caroline ALBIKER POCHON, Crissier
Karine CLERC, Renens
Olivier MATTHEY, St-Sulpice
Nicole GATTANO, Villars-Ste-Croix

Secrétariat, Annie SIEGLER

Membres du Conseil Intercommunal au 31.12.22 (législature 2021-2026)

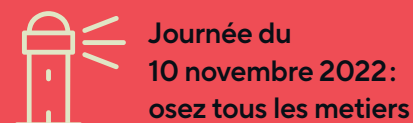
Bussigny	Arun BOLKENSTEYN David RACCAUD Daniel BERDOZ	Conseillère communale Présidente Conseiller communal Conseiller communal
Chavannes-près-Renens	Gerardina RIGAMONTI Selma VARKI	Conseillère communale Conseillère communale
Crissier	Amanda BOVEY Pascal MAEDER	Conseillère communale Conseiller communal
Ecublens	Amelia AMIGUET-VERCHER Daniela MIÉVILLE Gladys ZÜRCHER	Conseillère communale Conseillère communale Conseillère communale
Renens	Lysiane ADAMINI Rosana JOLIAT Maria SISTO	Conseillère communale Conseillère communale Conseillère communale
Villars-Ste-Croix	Jacqueline PERNET Nadia SCHMID	Conseillère générale Conseillère générale
St-Sulpice	Nicolas GUILLOT Patrick STROBEL	Conseiller communal Conseiller communal
Secrétariat	Annie SIEGLER	



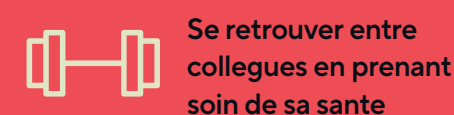
offre aux personnes défavorisées la possibilité de participer à la vie sociale et culturelle malgré leurs difficultés financières. La carte est réservée aux enfants et aux adultes de toute la Suisse qui ne disposent que d'un revenu modeste, c'est-à-dire, pour le canton de Vaud, aux personnes qui sont au bénéfice du subside cantonal à l'assurance maladie (hors subside spécifique). A fin 2022, il y avait 3'341 ménages de l'Ouest lausannois lesquels regroupaient 6'720 détenteurs de la CarteCulture.



Une fois par mois, des collaborateurs et collaboratrices de l'ARASOL sont présent-e-s à Espace Solidaire à Renens. Lieu d'accueil pour toute personne qui le souhaite, Espace Solidaire offre un moment d'échange autour d'un repas. En rendant visible nos différentes prestations, en répondant aux questions, nous espérons faciliter l'accès à notre Porte d'Orientation Sociale, pour ceux qui n'osent franchir le pas.



Quel plaisir de voir ces jolies frimousses à l'occasion de la Journée Osez tous les Métiers. De les accueillir, de répondre à leurs questions et qui sait, de susciter des vocations.

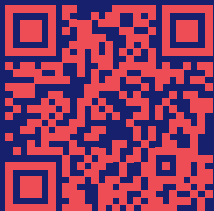


Prendre soin de soi, prévenir les maux de dos et les douleurs, se détendre entre collègues sous la conduite de professionnelles, préserver sa santé. Pour encourager ses collaborateurs et collaboratrices à suivre une activité sportive régulière, l'ARASOL leur offre un abonnement de trois mois au fitness Move2be à Renens. L'occasion leur a aussi été donnée de s'initier au billard, à la boxe anglaise et à la grimpe.

Rapport
d'activité

20
22

partageons
nos chemins



scanner pour
accéder à notre
rapport en ligne

ARASOL

Association Régionale
pour l'Action Sociale
dans l'Ouest lausannois